

AU MOULIN DE L'AUBAIGUES-Laurent BENOIT Le Moulin-34700 Le PUECH

Votre inscription sera confirmée dès réception de votre bulletin d'inscription accompagné de votre chèque d'acompte. Nous vous adresserons votre «pochette de voyage» contenant tous renseignements utiles pour préparer votre séjour.

NOM:.....Prénom:.....Date de naissance:.....

NOM:.....Prénom:.....Date de naissance:.....

NOM:.....Prénom:.....Date de naissance:.....

NOM:.....Prénom:.....Date de naissance:.....

ADRESSE:.....

CODE POSTAL:.....VILLE.....PAYS.....

Tél. BUREAU:.....Tél. DOMICILE:.....Email:.....

PROGRAMME CHOISI:.....

OPTIONS (s'ily a lieu): Chambre simple ou en Tepee simple

PERIODE DU:.....AU:.....

Ci JOINT ACOMPTE DE 50% (arrondi à l'euro le plus proche)

Dans le cas d'une inscription à moins d'un mois, un paiement global est exigé.

J'ai (nous avons) pris connaissance des conditions (ci-jointe)

Merci de bien vouloir nous rappeler comment nous avons fait connaissance....

Par des amis vous connaissant:Par votre site internet:

Par la presse. La publication:Par un autre moyen:

A:.....le:.....200.....

Signature

CONDITIONS GENERALES

L'inscription à l'une de nos activités implique l'acceptation des conditions générales suivantes :

Inscription : Elle est prise en compte dès réception du bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 50%, le solde devant être réglé 30 jours avant le départ .

Annulation : Un retrait d'inscription intervenant plus de 30 jours du séjour entraîne des frais d'annulation de 10% du montant total, de 25% entre 30 jours et 21 jours, de 50% entre 20 jours et

8 jours, de 75% 7 jours et 2 jours, et enfin 90% à moins de 2 jours.

Assurance : Au Moulin de L'Aubaigues est assurée de manière très complète pour chacun de ses participants : responsabilité civile, défense et recours, accidents, frais de recherche et de secours. Cette assurance intervient sans surcoût, en complément de votre couverture personnelle. En aucun cas l'interruption en cours de randonnée ne peut donner lieu à un remboursement.

Prestations non fournies : dans le cas où nous devons annuler le séjour choisi, vous seriez prévenu au moins 8 jours à l'avance.

En cas d'annulation définitive, vous seriez intégralement remboursé et bénéficieriez d'un avoir de 50 € valable un an sur un de nos séjours. et enfin 90% à moins de 2 jours.

Assurance : Au Moulin de L'Aubaigues est assurée de manière très complète pour chacun de ses participants : responsabilité civile, défense et recours, accidents, frais de recherche et de secours. Cette assurance intervient sans surcoût, en complément de votre couverture personnelle. En aucun cas l'interruption en cours de randonnée ne peut donner lieu à un remboursement.

Prestations non fournies : dans le cas où nous devons annuler le séjour choisi, vous seriez prévenu au moins 8 jours à l'avance.

En cas d'annulation définitive, vous seriez intégralement remboursé et bénéficieriez d'un avoir de 50 € valable un an sur un de nos séjours.